

**Objet : inscriptions cantine / périscolaire année 2023 / 2024**

Monsieur, Madame,

Votre enfant est déjà inscrit aux services de cantine et/ou de garde périscolaire. Un nouveau règlement a été mis en place et vous devrez l'accepter lors de votre connexion au site BL ENFANCE.

Pensez bien à fournir une attestation d'assurance scolaire 2023-2024 avec la responsabilité civile et individuelle accident ainsi qu'une attestation de quotient familial (CAF) datant de moins de 2 mois, auprès du secrétariat de mairie (mairie.aiguebelle@valdarc.fr)

Les tarifs 2023-2024 subissent une augmentation de 55 centimes pour la cantine, ce qui correspond à l'augmentation du prix de repas facturé par le prestataire API. Pour le périscolaire, aucun changement n'est à noter.

Les tarifs fixés en fonction du quotient familial sont les suivants :

Catégorie	Cantine	Garderie du matin	Garderie du soir
QF < 700	4.35 €	1.65 €	2.20 €
701 < QF < 1000	4.50 €	1.73 €	2.66 €
1000 < QF	4.95 €	1.79 €	2.73 €

Pour les inscriptions cantine et périscolaires, vous devrez vous connecter, comme l'année dernière, sur le portail famille de BL enfance. C'est uniquement vous, parents, qui gérez les inscriptions et toutes les modifications que vous souhaitez. Vous avez un délai de 72 h ouvrés pour la cantine et 24 h ouvrables pour le périscolaire pour effectuer des changements. Passé ce délai, les inscriptions ou modifications ne seront pas acceptées. Si nous devons prendre un enfant non inscrit, le service vous serait facturé double.

Chaque début de mois, vous recevrez par mail la facture du mois précédent que vous pourrez régler par CB via la plateforme de paiement ou par chèque à l'ordre du trésor public.

Le secrétariat de mairie reste à votre disposition cet été pour toutes vos interrogations au 04 79 36 20 25. Sandrine RENNARD, en charge de la cantine et périscolaire sera disponible dès la rentrée 2023/2024 pour toute question au 06 25 36 39 77.

Cordialement,

Le maire délégué,

